



Avis de Marché

Pouvoir adjudicateur : Mairie de Toury 5 place Suger 28310 Toury (Tél. 02.37.90.50.60) représenté par son Maire, M. Laurent LECLERCQ.

Procédure : Marché à procédure adaptée (MAPA) en application de l'article 42 2° de l'ordonnance n°2005-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 27 et 59 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics – Marché de travaux.

Objet : Future médiathèque communale de Toury, rue Arthur Lambert – Travaux de changement des sols (salle médiathèque) et Travaux de peinture / finition des murs et soubassements.

Caractéristiques générales : Voir règlement de la consultation.

Décomposition du marché : Marché alloti

Lieu de livraison : Actuelle Maison des Loisirs, future Médiathèque communale – Rue Arthur Lambert – 28310 TOURY

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Voir le règlement de la consultation

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

Modalités de paiement / règlement du prix : Règles de la comptabilité publique ; Budget principal de la Mairie de Toury - Fonds propres et subvention ; Paiement par mandat administratif ; Délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture

Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises : Il est téléchargeable à la fois sur la plate-forme d'achat public dématérialisée www.e-marchespublics.com et sur le site de la commune www.ville-toury.fr

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de remise des candidatures et offres : Lundi 11 mars 2019 à 16 h 30.

Date d'envoi à la publication du présent avis : Mercredi 27 février 2019

Adresse à laquelle les candidatures et les offres doivent être envoyées :

- Soit par le plate-forme d'achat de la collectivité : www.e-marchespublics.com
- Soit par voie postale ou dépôt directement en Mairie dans les modalités détaillées dans le règlement de consultation.

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif d'Orléans 28 Rue Bretonnerie, 45000 Orléans